

Metz, le 30 octobre 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Pauline THEIS  
Tél : 03 87 34 34 31  
E-mail : pauline.theis@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Monsieur le Maire d'Amélecourt  
1, rue de l'Église  
57170 AMELECOURT

**OBJET** : Programme de renaturation du bassin versant de la Petite Seille - Porter à connaissance dossier loi sur l'eau – Avis de recevabilité  
**RÉF.** : Dossier CASCADE n° 57-2024-00611  
**P.J.** : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance  
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de « porter à connaissance » au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par le Syndicat Mixte de la Seille concernant le programme de renaturation du bassin versant de la Petite Seille sur votre commune, est recevable.

Le projet prévoit le désenvasement d'un cours d'eau accompagné de plantation de ripisylve arbustive, la mise en place d'un pont cadre et le changement d'une passerelle, sur le fossé des prés salés, affluent du ruisseau d'Amélecourt.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à Monsieur le Président du Syndicat Mixte de la Seille, valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER